



22 JUL. 2022

RC Massy Essonne

A Marcoussis, le 1^{er} juin 2022

Objet : validation label Club Engagé

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous confirmer que votre club a obtenu le label Club Engagé et les piliers :

1. « Inclusion » pour votre action « Initiation au rugby dans des QPV » ;
2. « Citoyenneté » pour votre action « Journées Portes Ouvertes » ;
3. « Santé » pour votre action « Sport Santé » ;
4. « Education Réinsertion » pour votre action « Initiation et découverte du rugby dans des écoles maternelles » ;
5. « Transition Ecologique » pour votre action « Entretien et nettoyage du parc des sports ».

Vos actions s'inscrivent parfaitement dans le projet fédéral de la Fédération Française de Rugby et le concept du Club du XXI^e siècle.

Cette distinction souligne l'engagement et l'investissement de votre club et de vos équipes (bénévoles et salariées) dans un rugby novateur, inclusif, convivial et créateur de liens. Grâce au Label Club Engagé, la Fédération française de rugby reconnaît le travail de votre club auprès de son environnement.

Le Label Club Engagé vous est accordé à partir du 1^{er} juillet 2022 pour une période de trois ans. Il prendra fin au 30 juin 2025.

La FFR vous met à disposition un kit de communication digital afin de promouvoir vos actions labellisées.

Nous vous remercions pour votre dévouement et vous encourageons à poursuivre vos actions et animer votre territoire. N'hésitez pas à partager votre engagement et cette reconnaissance fédérale auprès de votre réseau institutionnel et partenarial pour en tirer tout le bénéfice possible.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les plus sincères.

Bernard Laporte
Président de la Fédération Française de Rugby



CLUB
Engagé